

LE SI-FLAU MAG

DECEMBRE 2020

Magazine de Sigoulès-et-Flaugeac

**Le conseil municipal vous souhaite
de tendres fêtes de fin d'année**

Mairie de Sigoulès-et-Flaugeac



Sommaire

P.2

Edito du maire

P.3

Les travaux de la commune en 2021

P.4 - 5

Les commerçants du centre bourg et les producteurs locaux vous souhaitent de bonnes fêtes

P.6

Focus sur l'association Sigoulès Gym's

P.10

Hausse des incivilités dans la commune

P.16-19

Infos Commune

Directeur de la publication

Jean-Louis Dessalles

Conçu et imaginé par la commission communication et les services de la mairie de Sigoulès-et-Flaugeac

6 Route d'Uffer 24240

Imprimé par nos soins.

sigoules-et-flaugeac.fr/

facebook.com/Mairie-de-Sigoulès-et-Flaugeac

ISSN 2729-5524 / ISSN 2739-2538

Dépôt légal : Numéro ISSN en cours d'immatriculation

Edito du maire

L'année 2020 se termine et laisse progressivement la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. Cette période festive va nous permettre d'apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire de la covid-19.

Si nous sommes heureux de retrouver un peu de normalité avec la réouverture de nos commerces en attendant celle des restaurants et cafés, nous savons pour autant que l'heure n'est pas au relâchement. La Covid n'a pas disparu et ce deuxième confinement nous a montré que trop de négligence dans nos comportements peut aboutir très rapidement à une nouvelle flambée de l'épidémie et à une tension insupportable sur nos soignants, et dans les services de réanimation.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie. Malheureusement, nous avons dû, à regret, annuler tous les moments conviviaux depuis mars et reporter l'intégralité de nos manifestations communales telles que notre traditionnelle Foire aux Vins et nos Sigoul'estivales des vendredis. Nous savons combien les bénévoles de nos associations sont impatients de faire revivre notre commune de Sigoulès-et-Flaugeac et cette situation de confinement et de libertés restreintes affectent chacun d'entre nous, mais plus encore nos commerçants qui ont connu et qui connaissent encore la rigueur de la fermeture administrative.

Nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons nos capacités de résilience.

Retenons de cette année 2020 la valeur de solidarité sous toutes ses formes qui nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, agriculteurs, enseignants et agents du service public dans notre village. Nous les remercions très sincèrement.

Nos commerçants et artisans locaux jouent à plein leur rôle de service à la collectivité en ces temps difficiles. Soutenons-les dans leurs efforts pour faire vivre le village malgré tout, leur survie et le dynamisme de Sigoulès-et-Flaugeac en dépendent grandement.

Sigoulès-et-Flaugeac a certes connu une action publique ralentie dans plusieurs domaines, mais les actions sont toujours là. Les interventions de voirie pour éliminer les nuisances pluviales se terminent, les travaux de l'église de Flaugeac et de la salle des fêtes sont retardés mais pas abandonnés ; la relation et la concertation citoyenne ne peuvent vivre dans le contexte actuel, mais reprendront dès que possible. La mise en œuvre de nouveaux projets est en cours et j'y reviendrai dans le prochain magazine.

Nous avons prévu de vous retrouver lors de la présentation des vœux à la population courant janvier, mais il est encore trop tôt pour décider aujourd'hui de son maintien.

Je voudrais ici avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quitté au cours de ces derniers mois. J'adresse toute ma gratitude à leurs proches et leur famille.

Au-delà de la tristesse, nous pouvons nous réjouir de la venue au monde de 11 bébés et leur souhaiter la bienvenue dans notre commune.

Je ne veux pas oublier de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux arrivants sur la commune ; j'aspire à ce que vous puissiez goûter au plus tôt aux plaisirs, aux moments conviviaux et à l'hospitalité de notre commune et de ses citoyens.

Je terminerai mon propos, en y associant l'ensemble de l'équipe municipale, en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année, certes contenues, mais oh combien importantes pour chacun d'entre nous. Nous vous présentons également nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2021.

Jean-Louis DESSALLES

Les travaux du cimetière de l'église St Rémy à Flaueac sont terminés.



La salle de sport, située route d'Uffer actuellement utilisée par les gymnastes est devenue obsolète et trop exigüe.



Des travaux pour l'année 2021

Les travaux de la nouvelle salle de sport verront le jour en 2021. Son usage sera aussi polyvalent.

Les travaux du cimetière de Flaueac sont terminés, même s'il reste encore les travaux de l'église. Vous passez maintenant à ceux de la nouvelle salle de sport, qui sera aussi une salle des fêtes. Pourquoi la commune a besoin de ce type de structure ?

Jean-Louis Dessalles : *La salle de sport est une nécessité. Nous avons dans la commune un club de gymnastique en pleine expansion et progression. Comptant plus de 200 adhérents et pratiquants, l'association a développé une culture de la compétition et certains gymnastes sont en capacité d'évoluer dans les concours fédéraux. La commune souhaite accompagner cette démarche en mettant à disposition des installations à la hauteur. Cet équipement a vocation à être temporaire dans l'attente d'un équipement plus complet sur le territoire. Dans un second temps, le site sera transformé en salle polyvalente à l'usage de tous.*

Quelle sera la chronologie des travaux ?

Jean-Louis Dessalles : *Le choix du maître d'œuvre est prévu fin janvier, les travaux seront programmés pour l'été 2021.*

Vous envisagez une réfection du centre bourg. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Jean-Louis Dessalles : *La réflexion est née dans le programme électoral de 2020. La prochaine étape sera la constitution d'un groupe de travail sur le projet, le lancement de l'étude de faisabilité, la consultation citoyenne, la définition du périmètre de l'aménagement, l'évaluation budgétaire, la recherche des financements et l'approbation du projet. Nous compterons sur la collaboration des citoyens pour que la réalisation soit partagée par le plus grand nombre.*

Les producteurs du marché et les commerces du centre bourg vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année

Retrouvez toutes les vidéos
sur notre page Facebook
<https://www.facebook.com/Mairie-de-Sigoulès-et-Flaugeac>



La Ferme des 4 Vents
Fromages de chèvre



Naturellement bien
Produits de bien-être et de médecine douce



Claude Allemandou
Légumes de saison



Kann Navy
Traiteur cuisine asiatique



Drine Poulets Rôtisserie
Sandrine Lemahieu



Poissonnerie Royo
Poissonnerie



La Plouquette A. Gregoris
Epicerie mobile de produits éthiques locaux et bio



Odile Urizzi
Légumes de saison



Michel Prouillac
Vin bio et jus de raisin



EURL Château Veyrines
Viande, charcuterie, salaison



Le Fournil de Singleyrac
Boulangerie



Restaurant Le Code Bar
Mrs Farhi et Gonthier



Le Temps d'une coiffure
Place du Foirail Sigoulès-et-Flaugeac



Informatique Proplus
Jean Declercq 10 rue Tour de
Ville Sigoulès-et-Flaugeac



Assurance des Vignobles
Engels Z. Commerciale
Sigoulès-et-Flaugeac



Bar Tabac Doumenge Ragot
Rue Fon Close
Sigoulès-et-Flaugeac



Boulangerie Pâtisserie Carraro
Rue Fon Close
Sigoulès-et-Flaugeac



Anaïs Coiffure
Z. Commerciale
Sigoulès-et-Flaugeac



Au Bouton d'Or Aline Daniel
Z. Commerciale
Sigoulès-et-Flaugeac



Pompes Funèbres
Constand Z. Commerciale
Sigoulès-et-Flaugeac



**Pharmacie Courtault-
Kerembellec Z. Commerciale**
Sigoulès-et-Flaugeac



Auto Ecole Lukasik
Z. Commerciale
Sigoulès-et-Flaugeac



Alimentation Carrefour
Fouché Z. Commerciale
Sigoulès-et-Flaugeac



Alimentation Carrefour
Fouché Z. Commerciale
Sigoulès-et-Flaugeac



Coiffure Viviane
Rue Fon Close
Sigoulès-et-Flaugeac



Restauration rapide Chépaou
Z. Commerciale Sigoulès-et-
Flaugeac



A fleur de peau. Esthétique
J.Almodovar. PI du Foirail
Sigoulès-et-Flaugeac

Le Focus

Sigoulès Gym's ; les gymnastes ont le sourire

Les gymnastes de Sigoulès Gym's font de belles moissons de médailles au niveau national. Lauréates du Budget participatif du CD24, elles attendent leur nouvelle salle.

Comment avez-vous maintenu le lien avec les gymnastes durant le confinement ?

Maryne Condeau, entraîneur : *Le lien a été maintenu avec les gymnastes durant le confinement avec des visios, pour travailler essentiellement le renforcement musculaire et des défis étaient proposés (lors du 1er confinement) comme du gainage etc... Cela a été très compliqué à mettre en place et d'autant plus dur pour motiver les filles... A la fin il ne restait que 10 gymnastes sur les 25 du début...*



Quels conseils vous pouviez leur apporter ?

Maryne Condeau : *Pendant cette coupure, il n'y avait pas de règle particulière sur l'alimentation ou autre mais sans exercice soutenu, on perd en muscle et on peut prendre en poids, il y a même des athlètes qui ont fait une poussée de croissance et du coup ont renoncé à la gym.*

Comment voyez-vous l'après ?

Maryne Condeau : *Après le confinement, les entraînements ne vont pas être augmentés, ils sont déjà intensifs, en revanche les filles vont « détester » leurs profs pendant quelques temps car l'accent va être mis sur un renforcement musculaire et un apprentissage des mouvements pour préparer au mieux la compétition de début mars. Mais les filles seront tellement contentes de se retrouver et de refaire de la gym que tout devrait très bien se passer.*

Il nous tarde aussi, pour préparer au mieux les gymnastes aux compétitions futures, que nous puissions nous entraîner dans la nouvelle salle. Elle est pour nous synonyme de confort et de sécurité (en effet la hauteur sous plafond est indispensable ainsi que la taille complète du praticable du sol).

Lauréate du Budget participatif du CD 24. L'association prévoit l'achat de matériel.

« Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons remporté le deuxième budget participatif de la Dordogne.



C'est grâce à vous merci d'avoir voté pour nous 😊

Maintenant nous allons pouvoir acheter du matériel pour le plus grand bonheur de nos gymnastes. Un énorme MERCI aux

bénévoles de sigoules gym's 💙



Comment s'est passé ton confinement de gymnaste ?

Romane, 17 ans : *mon confinement s'est bien passé malgré un manque constant d'activités culturelles, sportives et relations sociales.* **Elyjah**, 17 ans : *mon confinement s'est assez bien passé mais malheureusement niveau gym je ne faisais pas grand-chose, je ne respectais pas les visioconférences et j'ai donc perdu en musculature. Je faisais un peu de muscu à la maison mais ça ne vaut pas un bon entraînement.* **Jeanne**, 13 ans : *mon confinement s'est assez bien passé.* **Mélissa**, 12 ans : *c'était ennuyeux nous avions simplement l'école et nous n'avions rien le droit de faire d'autre.* **Alicia**, 8 ans : *c'était long et compliqué de ne pas pouvoir voir ma famille et mes amis et surtout de ne pas faire de gym.*

Ce confinement a-t-il perturbé ta préparation ?

Romane : *Ce confinement a un peu perturbé ma préparation parce que c'est plus compliqué de trouver la motivation pour faire du sport à la maison et on ne peut de toute façon pas s'entraîner dans les mêmes conditions.*

Elyjah : *Je n'ai pas pu mettre en place mes mouvements et travailler mes éléments. Il faudra tout rattraper vite à la rentrée.* **Jeanne** : *Oui, cela m'a perturbé parce que je commençais à travailler des nouvelles choses.*

Mélissa : *Cela a ralenti ma progression sur les agrès et ma condition physique n'est plus la même malgré la muscu que je fais chez moi.* **Alicia** : *oui parce que les entraînements en visio ce n'est pas pareil, mon salon n'est pas assez grand et on ne peut pas faire les agrès. Bien que je fasse de la muscu à la maison, je trouve que c'est long toute seule et j'ai encore perdu en force, je devrais faire encore plus de renforcement à la reprise.*

Es-tu inquiète ou es-tu très impatiente pour cette reprise annoncée ?

Romane : *Je suis très impatiente pour cette reprise annoncée.* **Elyjah** : *Je suis inquiète et impatiente, car les demies-finales ne sont pas loin après la reprise et je ne suis pas du tout prête ! Mais il me tarde de reprendre quand même.* **Jeanne** : *Je suis inquiète parce que j'ai peur d'avoir perdu mes acrobaties et en même temps impatiente.* **Mélissa** : *Impatiente de reprendre mon ancien niveau et mon physique.*

Alicia : *Impatiente d'y retourner, revoir mes copines de gym, pouvoir monter sur les agrès et refaire des acrobaties pour pouvoir progresser et être la meilleure.*

Attends-tu avec impatience la nouvelle salle de sport dont la construction va bientôt débuter ?

Romane : *Je me suis vite habituée à la salle actuelle (enfin sauf pour la poutre), du coup je m'habituerai vite à la nouvelle, d'autant plus qu'elle est censée être mieux que notre salle actuelle. J'ai vraiment hâte de travailler avec une fosse mais dommage que cette construction ne soit pas faite depuis plusieurs années, on s'est presque habituées à travailler dans de mauvaises conditions.* **Elyjah** : *Bien sûr que oui ! Avoir une vraie salle de gym ce sera que du bonheur ! Nous aurons assez de place pour mettre le praticable entier... J'espère que le toit sera assez haut pour que mes pieds ne touchent plus lorsque je fais des barres.* **Jeanne** : *Je suis très pressée car elle va être plus grande et donc plus de possibilités à travailler des nouveaux éléments.* **Mélissa** : *Je me languis de la nouvelle salle pour pouvoir évoluer sur un vrai praticable et avec des barres où je ne toucherai pas le plafond quand je fais des soleils.* **Alicia** : *Je suis très impatiente d'avoir une nouvelle grande salle de gym, avec un sol pour pouvoir apprendre encore plus de chose sans être collée aux copines.*

Infos Commune

Aide exceptionnelle en soutien des victimes de l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018.

<https://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Protection-civile/Etat-de-catastrophes-naturelles/Aide-exceptionnelle-en-soutien-des-victimes-de-l-episode-de-secheresse-rehydratation-en-2018/Aide-exceptionnelle-en-soutien-des-victimes-de-l-episode-de-secheresse-rehydratation-en-2018>

Une aide exceptionnelle est mise en place pour soutenir les victimes les plus affectées par l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018.

Cette aide est destinée aux **ménages dont le niveau des revenus est très modeste ou modeste** selon les plafonds de ressources applicables aux bénéficiaires des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Elle peut être accordée au **propriétaire** d'un bâtiment occupé en tant que **résidence principale**, et s'il n'a pas déjà bénéficié de concours publics au titre de ce phénomène de sécheresse-réhydratation des sols.

Le bâtiment doit être **achevé depuis plus de 10 ans à la date du 31 décembre 2017** et avoir été **couvert en 2018 par un contrat d'assurance** garantissant les dommages incendie ou tous autres dommages.

Seuls, les dommages intervenus au niveau des parties à **usage d'habitation** sont pris en compte dans une **zone d'exposition moyenne ou forte au phénomène de mouvement de terrain différentiel** consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux pour laquelle le maire a formulé, avant le 31 décembre 2019, une **demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** au titre de la sécheresse survenue en 2018 et pour laquelle cet état n'a pas été reconnu.

Les dégâts pris en compte sont les **dommages structuraux sur le gros œuvre dus aux déformations du sous-sol ou du sol** avoisinant le bâtiment en raison du phénomène de retrait-gonflement des argiles. Les travaux pris en charge correspondent à des travaux de reprise en sous-œuvre totale ou partielle et aux réparations des dommages sur la partie gros œuvre.

Cette aide financière, susceptible d'être cumulée avec les [dispositifs de l'ANAH](#), est attribuée dans la limite de 15 000 € pour les ménages très modestes et de 10 000 € pour les ménages modestes, pour un taux maximal de 80 % du montant des travaux réalisés.

Le dossier de demande d'aide complet (une seule demande d'aide par logement) comprend les pièces suivantes :

- une [notice d'information](#) concernant le propriétaire (nom, nom d'usage, prénoms, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone principal ainsi que la date, le pays, le département et la commune de naissance.
- une [fiche de description](#) du sinistre (localisation et description des dommages) illustré d'un dossier photo des dommages décrits ;
- une copie du dernier avis d'imposition ;
- une copie de l'avis de taxe foncière sur les propriétés bâties concernant le logement ou tout autre document justifiant de la propriété du bien à la date prévue de début des travaux ou prestations ;
- une copie de la taxe d'habitation ou tout autre justificatif de domicile à la date de début des travaux ou prestations ;
- une déclaration sur l'honneur de l'occupant certifiant que le bâtiment constitue sa résidence principale à la date prévue de début des travaux ou prestations ;
- un relevé d'identité bancaire ;
- deux devis d'évaluation des prestations et des travaux nécessaires de reprise du sous-œuvre partielle ou totale et de réparation des dommages subis par le gros œuvre du bâtiment ;

- une attestation d'assurance du logement concerné pour l'année 2018 ;

- le numéro de permis de construire ou une attestation du maire certifiant que le bâtiment concerné a été construit en conformité avec les règles d'urbanisme et achevé plus de 10 ans à la date du 31 décembre 2017. A défaut, le propriétaire devra fournir tout élément probant que le bâtiment concerné a été achevé plus de 10 ans à la date du 31 décembre 2017 (ex : avis de taxe d'habitation ou de taxe foncière, acte authentique dans le cas d'une mutation, etc.)

- le cas échéant, une attestation d'hébergement d'un proche ou une facture liée au relogement.

Il doit être adressé au plus tôt et, en tout état de cause, **avant le 28 février 2021** (cachet de La Poste faisant foi) :

• par voie postale :

• **DDT 24**

Fonds Argile

rue du 26ème Régiment
d'Infanterie
24024 Périgueux Cedex

ou

• par courriel :

• ddt-fonds-argile@dordogne.gouv.fr

Attention :

Seuls les travaux et prestations débutés après l'accusé de réception du dossier de demande d'aide adressé par le représentant de l'État dans le département ouvrent droit à une aide financière. Cet accusé de réception ne vaut pas décision d'attribution de l'aide.

Le bénéficiaire devra justifier de l'achèvement des travaux dans un délai de 2 ans à compter de la notification de l'aide en transmettant les justificatifs nécessaires au préfet de département. Celui-ci peut faire réaliser tout contrôle nécessaire à la vérification du respect des dispositions relatives au versement de l'aide.

Le dossier papier est disponible en mairie si vous n'avez pas de connexion internet.

Infos Commune

Etat-civil 2020

Naissances

Marius, Amel, Charline, Alessandro, Soën, Camille, Arthur, Sheyneze, Naya, Côme, Noam.



Mariage

Marine et Thomas le 3 octobre

Décès

24 décès



Procédure de régularisation au cimetière de Lestignac



Une procédure de régularisation des concessions dans le cimetière de Lestignac avant reprise a été lancée le 17/09/2020. Les familles non détentrices d'un contrat pourront en contracter un et conserver un emplacement familial sous réserve de faire procéder à la remise en état de la sépulture. A l'issue de la procédure le 15/06/2021, les emplacements qui n'auront pas fait l'objet d'une régularisation seront repris par la commune, et vidés.

Informations sur l'état des routes départementales et ramassages scolaires



au N° 0800 24 001

Numéro gratuit- mise à jour quotidienne

Période hivernale-personnes vulnérables

Le maire, Jean-Louis DESSALLES invite toutes les personnes vulnérables isolées à domicile à se signaler en mairie afin de bénéficier d'une attention particulière, d'une prise de contact et d'un suivi personnalisé en cas de conditions hivernales rudes.

Votre démarche sera confidentielle, vos données seront recueillies par Corinne Buggin, secrétaire générale.

Aidez-nous à veiller sur vous.

Biens à vendre ou à louer

Nous avons régulièrement des demandes de recherche de biens à vendre ou à louer en mairie.

Désormais, dans le cadre de la réglementation sur la diffusion des données personnelles, les propriétaires de biens à vendre ou à louer qui souhaitent que la mairie communique leurs annonces doivent par écrit donner l'autorisation à la mairie de diffuser leurs coordonnées aux personnes qui recherchent un bien.

Prévention intoxication monoxyde de carbone

Comment prévenir une intoxication ?

- ◇ **Avant l'hiver**, faites inspecter vos appareils de chauffage, ainsi que les conduits de fumée auxquels ils sont raccordés. Faites aussi ramoner vos cheminées.
- ◇ **Aérez** régulièrement vos locaux
- ◇ **Veillez à ne pas boucher** les aérations

Les bons gestes en cas d'intoxication

- ◇ Aérez les pièces en ouvrant portes et fenêtres
 - ◇ Stoppez les appareils en marche
 - ◇ Évacuez les lieux
 - ◇ Alerte les secours en composant le 15 (SAMU) ou le 18 (pompiers)
- Attendez le passage d'un professionnel agréé pour réintégrer les lieux

Infos Commune

Hausse des incivilités dans la commune

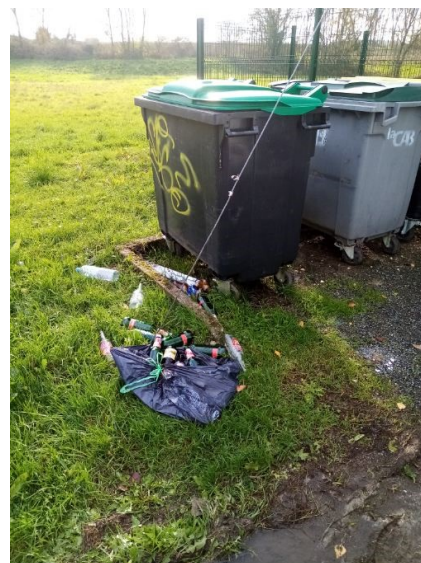
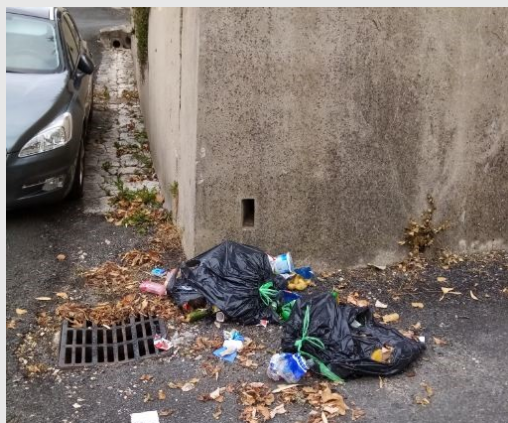
Depuis plusieurs mois, il apparaît que les actes d'incivilités se multiplient dans notre commune.

Cela se traduit concrètement par des dépôts sauvages dans les rues, dans la forêt. De tels actes démontrent une nette dégradation du « vivre ensemble ».

La commission Environnement - Ecologie - Propreté et Sécurité, composée d'élus de la commune va procéder à des rappels de règle de vie en société fondées sur le respect d'autrui.

Ce groupe de travail est allé sur le terrain prendre des photos pour montrer que ces incivilités sont des entraves pour ceux qui les subissent et ceux qui les réparent.

Rappelons-nous cette phrase : « *ma liberté s'arrête là où commence celle des autres* ». Et comment apprendre à nos enfants à grandir lorsque dans leur lieu de vie, certains commettent ce type d'actes, que ce soit par provocation ou par indifférence.



ATTENTION



Durant les fêtes, le ramassage des sacs jaunes aura lieu le jeudi 24 décembre et jeudi 31 décembre.

Infos pratiques

Ordures ménagères et tri sélectif

Lundi
sacs noirs

Vendredi
sacs jaunes

Hormis quelques quartiers qui disposent de containers du fait que le camion ne peut pas accéder aux maisons

LE RAMASSAGE SE FAIT EN PORTE A PORTE

VEUILLEZ DEPOSER VOS SACS DEVANT CHEZ VOUS à moins d'un mètre cinquante de la chaussée AVANT 6h30 et au plus tôt la veille au soir.

et en aucun cas dans des containers qui ne vous sont pas destinés.



Colonnes à verre

Place du foirail et ZA du Roc de la Peyre « *Sigoulès* »

Parking église et Petites Plannes « *Flaugeac* »

Pour le respect et la sécurité de tous et notamment des enfants, MERCI de ne pas déposer vos cartons de verre à côté de la colonne.

Déchèterie

ZAE du Roc de la Peyre 05.53.23.32.28

Ouvert :

Lundi : 9h - 12h 13h30 - 17h

Mercredi : 9h - 12h 13h30 - 17h

Jeudi : 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h 13h30 - 17h

ATTENTION : **nouveau badge** . Inscrivez-vous dès maintenant sur smd3.fr ou au 09.71.00.84.24



Infos pratiques

Adressage

Un long travail de recensement des voies et de dénomination touche à sa fin.

Nous espérons pouvoir finaliser le travail durant le 1er trimestre 2021.

Si vous souhaitez connaître à titre d'information avant validation, le nom de votre future voie, nous vous invitons à nous rencontrer en mairie durant le mois de janvier, le mardi de 16h à 17h.



Le brûlage des déchets verts et ménagers est interdit

ARRETE PREFECTORAL n°24-2017-04-05-001 pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt, relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, aux autres usages du feu et aux obligations de débroussaillage.

L'arrêté est consultable sur « Préfecture Dordogne » et « sigoules-et-flaugeac.fr »

Notre commune fait partie de la liste des communes rurales listées par l'arrêté préfectoral n°24-2016-04-29-001 du 29 avril 2016. / **Tout brûlage est soumis à déclaration en mairie 3 jours avant afin que celle-ci en informe les services de la gendarmerie et du SDIS.**

Tout brûlage est interdit du 1er mars au 30 septembre / Les déchets verts doivent être transportés à la déchèterie.



Le conseil départemental vous accompagne :

* Le Programme Départemental de Lutte contre la Précarité Energétique qui s'appelle désormais le Programme Départemental pour la Rénovation Energétique (PDRE) : ECONOMIE d'ENERGIE&VOUS

* Le Programme Départemental pour l'Adaptation des Logement (PDAL) : ADAPT&VOUS

Vous pouvez également les retrouver sous ce lien : <https://habitat.dordogne.fr/lhabitat-de-demain/plans-et-programmes-1>

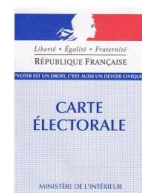
Ces 2 programmes ont pour but d'accompagner et de conseiller les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique et d'adaptation des logements. Ils interviennent sur les territoires non couverts par des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter : SOLiHA Dordogne-Périgord 05 53 06 81 20 / www.dordogne.soliha.fr

Elections 2021

Les élections départementales et régionales se tiendront en 2021. Le calendrier initialement prévu pour le mois de mars sera peut-être reporté en juin.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 6ème vendredi précédant le 1er tour.



Amad

Sud – Bergeracois

Notre association de maintien à domicile vous propose diverses aides dans votre vie quotidienne quelque soit votre âge sur les secteurs Eymet – Sigoulès – Issigeac

Nous pouvons intervenir pour de l'entretien de votre logement, courses, accompagnements extérieurs, mais aussi de l'aide à la personne, toilette, habillage, garde...

Nous avons également un service petit jardinage et bricolage permettant avec votre matériel d'intervenir dans votre jardin pour nettoyer, tondre, tailler ou effectuer divers petits travaux à votre domicile.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter au 05 53 74 26 25 ou nous rencontrer au 26 Route de Lescoussou à Eymet du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Infos pratiques

Non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle relative à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

L'arrêté du 15 septembre 2020, paru au Journal Officiel du 25 octobre 2020, ne reconnaît pas la commune en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.



Titre de séjour des ressortissants britanniques.

Dans le cadre de l'application de l'accord de retrait du Royaume Uni de l'Union européenne, les ressortissants britanniques et les ressortissants de pays tiers membres de leur famille résidant en France avant le 01/01/2021 et continuant à y résider devront détenir un titre de séjour afin de séjourner régulièrement sur le territoire français. La détention de ce titre sera obligatoire à compter du 01/10/2021. La date limite de dépôt des demandes de délivrance de ce titre est fixée au 30/06/2021. Dans cette perspective le Ministère de l'Intérieur a ouvert depuis le 19/10/2020 une téléprocédure (<http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/>).



Restez à la maison



Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours



Par arrêté ministériel du 26 novembre 2020,

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale,

Vous devez mettre en place des mesures suivantes:

- ◇ **Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;**
- ◇ **Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux ;**
- ◇ **Protéger vos stocks d'aliments des oiseaux sauvages et éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;**
- ◇ **Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé.**

RECENSEMENT OBLIGATOIRE D'OISEAUX en mairie, soit au moyen d'un imprimé disponible en mairie ou sur le site www.sigoules-et-flaugeac ou sur papier libre mentionnant vos noms, prénoms, adresse, nombre et espèces d'oiseaux détenus.

Si vous exercez une activité agricole ou agroalimentaire merci de préciser un de vos identifiants (Siret, numagrit, Ede, Ilu, Inuav).

Infos pratiques

TRANSPORT - CARS REGIONAUX

Ligne n° 4 : BERGERAC - EYMET- MARMANDE

Vous avez besoin de vous rendre à Bergerac , Eymet ou Marmande pour des documents administratifs, des emplettes, des rendez-vous médicaux, un bus de la Région Nouvelle Aquitaine peut vous y conduire.

L'arrêt « BOURG » à Sigoulès est desservi uniquement sur réservation préalable auprès du n° suivant : 0970 870 870 la veille du déplacement avant 17h.

L'arrêt « LES ANTES » à Flaugeac est desservi de façon régulière (sans réservation).

Pour accéder au bus :

- ◇ Soyez présent 5 minutes avant le passage du car ;
- ◇ Préparez la monnaie ou titre de transport ;
- ◇ Faites signe au conducteur pour qu'il s'arrête ;
- ◇ Montez par l'avant ;
- ◇ Achetez ou présentez votre titre de transport et validez-le ;
- ◇ Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture ;
- ◇ Seuls les animaux de petites tailles dans un panier sont tolérés. Les chiens guides sont tenus en laisse.



PROFITEZ DE CE SERVICE

RENSEIGNEZ-VOUS sur « transport.nouvelle-aquitaine.fr ou au 0970 870 870



Infos associations

Générations Mouvement

« Club de l'Amitié de Sigoulès »

Depuis le début de la pandémie qui nous prive de contacts de rencontres qu'elles soient familiales ou amicales, cette situation n'est simple pour personne, que la pression pour une reprise des activités début janvier est bien présente mais l'incertitude et l'inquiétude de jours meilleurs dans lesquelles nous sommes nous obligent à une réelle prudence.

Nous devons malgré tout continuer de faire des projets afin de mieux appréhender l'avenir et ramener autour de nous de la joie et du lien social.

Comme en 2020 le programme des activités n'a pas été réalisé, nous le reconduirons en 2021 mais les dates ne sont pas arrêtées et les municipalités qui nous prêtent ou louent les salles ainsi que les différents prestataires avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années ne sont pas réservés.

Que 2021 soit pour vous tous et ceux qui nous sont chers remplie de joie, de petits bonheurs, qu'elle soit témoin de multiples solidarités, et que cette nouvelle année nous voit les uns les autres au mieux de notre forme pour profiter de la chaleureuse richesse de nos retrouvailles.

Comité de la Foire aux Vins

Les foires et rassemblements festifs n'ayant pu avoir lieu cet été, nous avons dû annuler la Foire aux Vins 2020, et reporter la 45^{ème} édition.

Nous avons choisi de rester optimistes, avec l'espoir d'une pandémie jugulée l'été prochain.

Dans ce cas, **la Foire aux Vins traditionnelle aura lieu les samedi 17 et dimanche 18 juillet 2021.**

Nous garderons la même organisation que les années précédentes, en haut du village, avec une sécurisation des entrées et des règles sanitaires strictes.

Nos objectifs sont :

- présenter les vins du terroir et quelques vins d'ailleurs ; organiser des dégustations gratuites pour un « Coup de cœur du public »,
- donner un coup de pouce à l'économie locale en privilégiant les restaurants et commerces de Sigoulès, les traiteurs et producteurs de produits locaux,
- ◇ participer à maintenir et développer la vie et les relations conviviales du village, conserver la tradition de fête du canton, l'attractivité de notre village,
- ◇ - offrir des animations estivales aux habitants du canton et des environs, aux touristes : spectacles, musique, fête foraine.



Nous espérons très fort pouvoir nous retrouver tous ensemble l'été prochain.

Nous tenons à recréer du lien social et garder notre sens de l'accueil, du partage et notre bonne humeur.

Comme chaque année, nous aurons besoin de bénévoles et les nouveaux seront les bienvenus.

Josie Bayle et son équipe

Infos associations

Créée en mai 2020, et malgré les 2 confinements liés à la crise sanitaire COVID 19, l'association Les BERGOBOUCH, voit son activité accroître au fil des semaines.

Aujourd'hui c'est 125 points de collecte installés en Dordogne et en Nouvelle Aquitaine, avec un partenariat fort acté avec des particuliers, des établissements scolaires, des établissements médico-sociaux et de nombreux viticulteurs du territoire et de Gironde.

Deux enlèvements de bouchons en plastique ont été faits par le recycleur (en septembre et en novembre), près d'1 tonne de bouchons en liège collectés, et quelques centaines de kilos de bouchons synthétiques.

L'association récupère également les canettes, les capsules, la petite ferraille, les batteries de voiture et de dispositifs médicaux, ainsi que sur le village les bouteilles en plastique (eau, sodas, produits d'hygiène et d'entretien).

Dans le cadre « d'Octobre Rose », Les BERGOBOUCH ont participé à 2 manifestations, ce qui a permis de tisser des liens avec d'autres associations : l'association ALEP de Bergerac, la ligue contre le cancer et le comité féminin Dordogne.

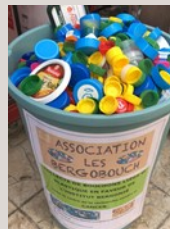
Pour cette première année d'activité, l'association envisage, début 2021 de remettre son premier don à l'Institut Bergonié. Le montant en sera déterminé par le conseil d'administration, au regard du budget 2020 réalisé.

Dans le cadre du deuxième budget participatif, l'association a déposé un projet afin d'obtenir le financement d'une remorque adaptée au transport des bouchons.

Pour 2021, Les BERGOBOUCH prévoit de majorer de façon significative, au regard des nombreux points de collecte, le tonnage des différentes catégories de bouchons, et de participer à des manifestations qui restent à valider en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Déjà des rendez-vous sont pris pour « Octobre Rose » 2021.

A tous, habitants du village, collectivités territoriales, amis, partenaires, adhérents, bénévoles, membres de notre groupe Facebook « Les BERGOBOUCH », le bureau de l'association vous remercie vivement pour l'aide et le soutien apportés. Sans vous tous, contre le cancer, rien ne serait possible. Bonne année à chacun d'entre vous !

L'association est lauréate du 2ème Budget Participatif du Conseil Départemental de la Dordogne depuis le 12 décembre 2020.



☎ : 06.06.01.90.26 ou 06.61.05.97.82 /
 mail : asso.lesbergobouch@gmail.com



EVEIL du SOUFFLE

Siège social : chez Evelyne
 Royère-Blanchard - Le Saupiquet
 24240 SIGOULES - FLAUGEAC

Bonjour à tous,

Suite aux informations données par le gouvernement concernant la lutte contre la pandémie, les pratiques de Yoga et Qi Gong sont malheureusement mises à l'arrêt pour la durée de ce nouveau confinement.

Concernant l'impact financier, le conseil d'administration réfléchit et envisage un "avoir" pour les cours non assurés. Nous sommes aussi ouverts à vos propositions ou demandes. Qu'en pensez-vous ?

Merci de nous donner votre avis.

En attendant, prenez soin de vous, nous espérons vous revoir très vite et bon courage en ces moments compliqués.

Le bureau

www.yoga-sigoules.fr

contact@yoga-sigoules.fr

Infos associations



Madame, Monsieur,

L'année 2020 aura été l'année la plus triste des 14 années d'activités du Comité des Fêtes. A notre grand regret et pour la première fois, nous avons dû annuler toutes nos manifestations en raison de la crise sanitaire.

Vous nous avez manqué !

Mais la volonté d'animer notre village en votre compagnie est toujours aussi forte et présente dans notre esprit.

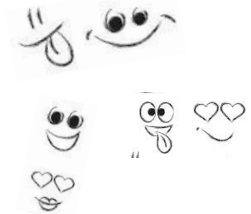
L'année 2021 nous permettra, nous l'espérons, de nous retrouver en particulier sur les marchés gourmands de l'été. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour les organiser dans de bonnes conditions.

En cette fin d'année 2020, nous avons une pensée toute particulière pour Michel LECINA qui avait endossé avec brio le costume de notre Père Noël pendant quelques années. Nous adressons à son épouse et à sa famille toute notre amitié.

Nous avons hâte de vous retrouver ; en attendant prenez bien soin de vous.

Nous vous souhaitons à tous, Adhérents, Bénévoles, Commerçants et Artisans et à toute la population de Sigoulès-et-Flaugeac une très belle année 2021 et vous offrons

12 sourires amicaux
Un pour chaque mois
Pour que votre année soit
Joyeuse et souriante



A très bientôt

Le Président du Comité des Fêtes et son staff.

Prévisionnel des Manifestations 2021 : 26 mars AG – 1er Mai Omelette à l'aillet – 13 juin Vide grenier – 2/9/16/30 juillet et 06/13/20/27 août Sigoul'estivales – 18 décembre Visite Père Noël



Le Père Noël en visite

Mais qui donc pouvait être présent vendredi à Sigoulès pour déplacer tant de monde? Il s'agissait bien sûr du Père Noël, que le Comité des Fêtes avait réussi à faire venir! Il est d'abord passé par l'école en début d'après-midi puis a terminé la soirée dans la cour du Centre de loisirs distribuant des bonbons aux petits et aux grands. Les bénévoles l'ont d'ailleurs aidé à faire griller des marrons et à servir du chocolat pour les enfants et du vin chaud pour les parents. **: Photo Jean-Baptiste R**

CLUBS ET ASSOCIATIONS

SIGOULES GYM'S 06.87.19.08.20

Forme santé - Baby gym 06.78.42.52.87

Step - Abdos - Randonnées

DANSE ENFANTS-ADULTES 06.70.85.37.14

GYM DOUCE 06.84.30.21.19

EVEIL du SOUFFLE

Yoga - Qi Gong www.yoga-sigoules.fr

FOOTBALL www.fc-monbazillac-sigoules.fr

Entente SIGOULES/MONBAZILLAC

TENNIS 05.53.27.18.83

JUDO 06.50.25.99.86

BATTERIE/MUSIQUE 06.85.80.92.52

GENERATIONS Mouvement 05.53.58.41.37

COMITE des FETES Sigoulès 05.53.57.14.22

FOIRE AUX VINS de Sigoulès 06.08.21.33.77

Confrérie du RAISIN D'OR 05.53.27.81.87

ENSEMBLE POUR L'ECOLE 06.13.37.40.58

BERGOBOUCH 06.03.01.90.26 / 06.61.05.97.82

Infos associations

Récapitulatif de la Confrérie du Raisin d'Or de Sigoulès

Cette année 2020 ne fut pas comme beaucoup d'associations une année de développement. La pandémie est venue arrêter toutes nos activités. Toutefois, nous sommes sortis 2 fois en début d'année (Saint-Romain et Sainte –Terre) et nous avons intégré un nouveau confrère. Il n'y a pas eu de randonnées non plus. Nous avons appliqué le principe de précaution et n'avons pas voulu faire risquer quoi que ce soit aux marcheurs étant donné les contraintes qui nous étaient imposées.

Seuls nos ambassadeurs ont continué à nous représenter. Liz au Canada avec son blog <https://elizabethsvines.com> a rédigé quelques articles sur les vins de notre région.

Peter en Australie toujours actif dans son restaurant malgré un confinement en Australie aussi a fait des conférences sur le vin de Bergerac et le pays de Sigoulès.

Nous espérons que l'année 2021 sera un meilleur cru et qu'elle nous permettra de reprendre nos activités.

Nous vous rappelons que si vous voulez rejoindre notre association, nous vous accueillerons avec plaisir. Vous trouverez ci-dessous pour information, l'objet de notre confrérie.

Les membres de la Confrérie sont unis par leur amour commun du patrimoine. Ils sont animés de la même passion par son histoire, ils agissent ensemble à la promotion des Vins du Pays de Sigoulès et de l'appellation Bergerac.

Cette association est essentiellement honorifique et culturelle et elle a pour objet :

- De travailler à la connaissance et à la reconnaissance de toutes les personnalités remarquables qui du fait de la notoriété de leurs actions ou de leurs productions par leurs talents, leurs valeurs intellectuelles et morales ont contribué au prestige du pays de Sigoulès ou tout autre organisme censé les réunir. Elles les honorent en les élevant et les proclament "Chevalier de la Confrérie du Raisin D'Or".
- De participer, d'organiser ou de coproduire toutes les manifestations qu'elle jugera nécessaire à l'exercice de sa mission.
- D'organiser les chapitres solennels.
- D'entretenir des relations confraternelles avec les confréries gastronomiques et vineuses, tant régionales ou nationales, qu'internationales, avec la possibilité, s'il y a lieu, d'adhérer aux Fédérations spécifiques auxquelles elles-mêmes, adhèrent.
- De créer des pactes d'amitié avec des confréries.
- La Confrérie, pour accroître son audience, pourra se doter d'échelons décentralisés sous la forme d'Ambassade dans les régions françaises ou à l'étranger.

Vous trouverez aussi des informations sur notre site internet : [confrerie du raisin d'or.com](http://confrerie-du-raisin-d-or.com) ou notre page Facebook : confrérie du raisin d'or. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Notre mel : raisindor@hotmail.fr

En attendant, passez une excellente année 2021.

Gasprod- En bref...

Cette année chaotique et forte en demande d'adaptation a sollicité la patience des élèves et mis en difficulté les diverses échéances prévues. Les cours reprennent ainsi début janvier, afin de poursuivre au mieux et dans un souci d'organisation l'apprentissage de la batterie. Un album *in solo* est actuellement en finition pour une sortie prochaine. En préparation depuis l'année dernière, il fait une synthèse de différents styles musicaux, dans un genre Electro Barock. Instrumental avec un chant féminin indispensable, il illustre le voyage, l'amour et la vie.



Plus d'informations sur le site web ou Facebook :

<http://gaspouille.free.fr>

Adresses utiles

MAIRIE : 6 route d'Uffer - BP n°9 05.53.58.40.42 Fax : 05.53.73.02.39
s.general@sigoules-et-flaugeac.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 9h à 12h Mardi 9h à 12h - 14h à 18h Mercredi 9h à 12h

Jeudi 9h à 12h Vendredi 9h à 12h - 14h à 17h

Le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi après-midi.

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE 7 Rte d'Uffer - 05.53.58.40.66

RESTAURANT SCOLAIRE 05.53.24.15.99

BIBLIOTHEQUE 05.53.61.67.65

CRECHE «Les Raisins Neuf» 12 rue de la Cayre / 05.53.63.00.34

GARDERIE PERISCOLAIRE / ACCUEIL DE LOISIRS « Aïsh Les Cépages »

Route de Pertus - 05.53.24.89.70

CONCILIATEUR permanence un vendredi après-midi par mois

sur rendez-vous au 05.53.58.40.42

BUREAU DE POSTE - 05.53.73.45.59

CENTRE MEDICO-SOCIAL - 05.53.02.06.13

CIAS - 05.53.58.48.01

SERVICES MEDICAUX

Maison de Santé Bergerac-Sud - *route de Pertus* :

Médecine générale : 05.53.58.40.02

Infirmiers : 05.53.58.48.73

Dentiste : Castaing-Debat : 05.53.63.38.92

Psychologue : 06.16.37.08.39

Ostéopathe : 06.67.24.75.17

Kinésithérapeute : 07.72.10.87.47

Zone commerciale

Pharmacie : 05.53.58.40.10

Dentistes : Barin/Bringuier: 05.53.57.97.88

Fon de la may

Kinésithérapeute : 05.53.61.63.04

CONCESSIONNAIRES RESEAUX à contacter directement, sans passer par la mairie :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF / Tout à l'égout : Communauté Agglomération Bergeracois (CAB) 05.53.23.43.95 / Mairie de Sigoules-et-Flaugeac 05.53.58.40.42

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : Communauté Agglomération Bergerac (CAB) 05.53.23.43.95

EAU POTABLE / SAUR France : service clients 05.81.31.85.03 urgence 05.81.91.35.05

ENEDIS (EDF) : Bergerac 09.69.32.15.15 / urgence dépannage : 09.72.67.50.24

ORANGE / France TELECOM : 3900 / boutique Orange



Suivez l'actualité de votre commune sur :

* www.sigoules-et-flaugeac.fr

Inscrivez vous et recevez les actualités à leur publication.

* Facebook mairie de sigoules-et-flaugeac



À partir du 1^{er} décembre 2020

OPÉRATION CAB'ACHAT SOUTENONS LA NOUVEAU! NOS VITICULTEURS ET COMMERÇANTS

Pour 6 bouteilles de vin achetées à Quai Cyrano ou chez les cavistes,
un CAB'Achat d'une valeur de 20€
à valoir dans tous les commerces et boutiques participants
du territoire de la CAB fermés administrativement.
À utiliser jusqu'au 15 janvier 2021, dans la limite de 2500 tickets

Plus d'infos sur www.la-cab.fr